



LES EVÊQUES DE DIGNE ET LEURS RESIDENCES



Vue de Digne-les-Bains , archives municipales

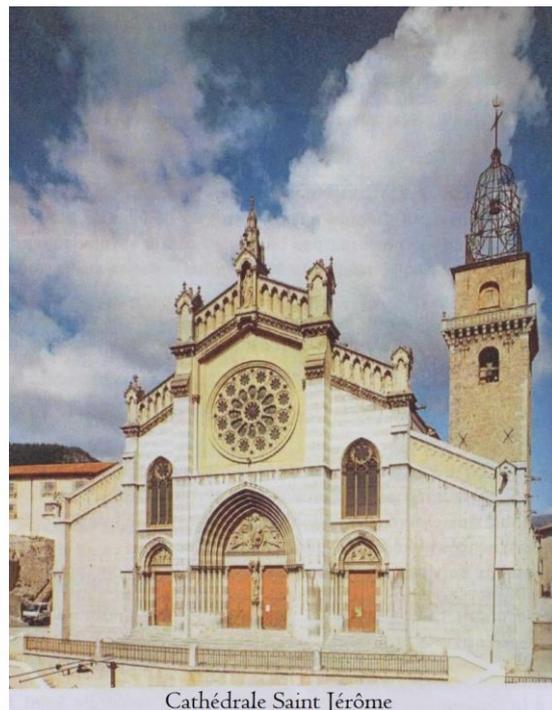
Les Résidences épiscopales de Digne



Cathédrale Notre Dame du Bourg



Blason du Chapitre de Saint Jérôme
Digne , au XVI / XVII^e



Cathédrale Saint Jérôme

Les Résidences épiscopales de Digne

La première demeure connue des évêques de Digne se trouvait au quartier de Bellegarde, sur le piton rocheux dit « le Rochas », à l'emplacement de la prison actuelle.

La maison épiscopale dite « le château » fut construite aux XI^e et XII^e siècles. Outre le château, les évêques possédaient un grand jardin, comprenant une partie du Pré de foire, actuellement Place Charles de Gaulle. Ils y accédaient par un passage entre deux immeubles de la rue de l' Hubac, près de la porte dite « de l' hubac ». On construisit vers 1600, à cet emplacement, un jeu de paume puis deux immeubles au début XVIII^e. (1)

A l'époque de la fondation du château, les habitants du Bourg venus s'abriter sous les remparts de la forteresse seigneuriale, avaient dû recevoir quelques terrains à bâtir assortis de jardins et de privilèges.

La ville était gouvernée par deux seigneurs: le Comte de Provence et l'Evêque. Vers 1257, l'évêque Boniface voulut changer certaines clauses dans les arrangements des deux seigneurs...des procès s'ensuivirent et durèrent de nombreuses années..., ceci également entre la communauté de Courbons et le château de Digne (pour une histoire de fèves!).

En 1260, on trouve une transaction entre le Comte de Provence, l'Evêque et la communauté.

Le premier Parlement public de 1290 fut assemblé dans le Pré de l' évêque, par Guillaume de Porcellet, évêque de l' époque

Puis une sentence rédigée par Guillaume de Sabran mit fin aux procès: elle fut signée en 1325 entre les habitants de Digne et ceux du château de Courbons. Les parties avaient été réunies dans le château épiscopal, dans une antique salle pour assister à sa « prononciation ». (cf le cominalat de Guichard).

(1) Monseigneur de Guiramand vendit le jardin à la communauté pour l'agrandissement du pré de foire afin que les foires qui se tenaient à Notre Dame du Bourg puissent se faire à cet emplacement.

Les Résidences épiscopales de Digne

Monseigneur Antoine de Guiramand, évêque de Digne de 1479 à 1512, est le premier évêque dont on puisse parler. Il était issu d'une noble famille de la vallée de Barcelonnette, au village de Faucon. Ses armoiries comportent deux faucons en sus de couleurs de la Provence et son père était seigneur de Lagremuse (Le Chaffaut). C'était un diplomate, un réformateur et un bâtisseur . En 1479, il participe aux négociations pour le rattachement du Comté de Provence et de Forcalquier à la France.

C'est à lui que l'on doit la construction de l'église Saint Jérôme entre 1490 et 1500, faisant face à l'évêché, qui sera appelée cathédrale après son agrandissement au XIX^e siècle. Il fit creuser un puits très profond (d'environ vingt mètres) entre les deux édifices . Ce puits se voit encore.

Lors des guerres de religion, le château de l'évêque, de même que la ville, fut attaqué et pris par les calvinistes en 1576 . Il aurait été en partie démoli, dit-on, par la communauté pour empêcher les calvinistes de s'y installer.

Les évêques abandonnèrent alors le château qui ne fut plus entretenu. Dans une délibération municipale il est dit « le fort de l'évêché est en très mauvais état ; en 1590, on y remit des canons... »

Digne connaît une période de grande tristesse. (Monseigneur le Meignen, effrayé par les hautes montagnes de ce lieu, refusa de s'y installer).

En 1602, Antoine de Capissuchi de Bologne, est consacré évêque de Digne; il est originaire également de la vallée de Barcelonnette, du lieu-dit « Le Plan ». Il trouva, dit-on, un château épiscopal presque ruiné. Après avoir logé chez des particuliers ou dans des communautés religieuses, il acquit un terrain à l'extrémité du faubourg de la Traverse et fit construire une vaste demeure entre Notre Dame du Bourg et Saint-Jérôme (actuellement rue de la Grande Fontaine, à l'emplacement de l'immeuble saint Jacques).

Le chanoine Nicolas Taxil, à la fin du XVII^e siècle, dans une description de la ville de Digne, relate: « au faubourg de la Traverse, se trouvent de belles maisons dont celle d'un de nos évêques, enrichie en dehors de belles peintures et qui a servi en son temps de palais épiscopal. »

A son décès, survenu à Tanaron en 1615, Monseigneur de Bologne ne légua pas sa demeure à l'Eglise mais à son frère cadet, Jules, gouverneur de Nogent. En 1630 Jules vendit le bien aux religieuses de la Visitation qui l'occupèrent jusqu'à la Révolution.

Les Résidences épiscopales de Digne

Louis de Bologne, autre frère et successeur d'Antoine, malade, ne resta pas à Digne. Jules, le frère cadet, administra les biens de l'évêché et eut pour coadjuteur son neveu Raphaël de Bologne de 1617 à son décès en 1628.

Raphaël (ou Rafaël) succédant à son oncle, occupa le siège de Digne de 1628 à 1663 ou 1664.

N'ayant plus de demeure épiscopale, il acquit en 1634, les biens d'Isabeau de Gaudin, dame de Champourcin, veuve de Noble Louis de Fornier Amalric, de son vivant viguier et capitaine pour le roi. Dans cette acquisition, était comprise la Tour de Tailhas (2) pour la somme de quatre mil tournois, y compris la vaisselle! (3)

Sur le livre terrier de Digne en 1635, on peut lire: « Révérend père en Dieu, Messire Raphaël de Bologne, seigneur et évêque de Digne...une maison, boutique, cave et tour, au dernier de la place la plus haute (devenue plus tard place aux Herbes) » En 1597, ces maisons avaient appartenu l'une à Pierre Gaudin, sieur de Champourcin, père d'Isabeau, et les autres à Louis de Faucon, sieur du Sauze, et à Jean de Bézieux. Elles étaient contre les remparts de la ville, entre la porte de la Traverse (ou porte des Durands) et la porte de Soleilboeuf (ou porte des Bains), encadrant la Tour de Tailhas.

Les évêques de Digne se succédèrent dans cette demeure, l'agrandissant par des achats et des travaux y incorporant la Tour de Tailhas. Ils y adjoignirent une petite chapelle sur l'arrière.

Monseigneur de Forbin-Janson y vécut jusqu'à sa nomination à Marseille, en 1668, puis Jean de Vintimille du Luc de 1670 à 1675.

Henri-Félix de Tassy succéda à ce dernier de 1676 à 1677, puis François Le Tellier de 1677 à 1708. (ceci jusqu'à l'arrivée à Digne de Monseigneur Charles-François Melchior de Miollis).

Monseigneur François du Mouchet de Villedieu , son successeur , avait songé un moment faire reconstruire l'ancien évêché ruiné, puis envisagea d'en faire construire un neuf dans un pré appartenant à l'évêché au quartier du Plantas, proche de Notre Dame du Bourg. Il fit même l'acquisition des matériaux...mais la Révolution ne lui en donna pas le temps !

De 1791 à 1793, le palais épiscopal de la place de l'évêché fut habité par Monseigneur Jean-Baptiste de Villeneuve, curé de Valensole, devenu le premier évêque constitutionnel des Basses -Alpes. André Champsaud lui succéda puis Yves Irénée Dessolle mais on ne connaît pas la résidence des premiers évêques après la Révolution.

(2) *tour octogonale*

(3) *acte du 8 novembre 1634 et 5 juin 1635 M°Gaudemard notaire*

Les Résidences épiscopales de Digne

Depuis 1793, l'administration de District avait installé ses bureaux dans l'évêché, entre autres le tribunal. Elle l'occupa jusqu'au début de l'an IV (23 septembre 1795). La municipalité y eut également des bureaux.

Monseigneur Charles-François Melchior de Miollis, né à Aix d'une grande famille noble, fut appelé, un peu forcé..., à l'évêché de Digne par décret du camp impérial près de Boulogne du 10 fructidor an XIII (28 août 1805) et consacré à Paris dans l'église des missions étrangères, le 13 avril 1806.

A son arrivée à Digne, l'immeuble n'étant pas en état, il acquit une maison bourgeoise, rue de l'Hubac (la maison est bien à son nom au cadastre de Digne).

Le 5 février 1810 (AD1V78), par décret impérial, l'ancien évêché (sur la place du même nom) fut rendu aux évêques. Dans les nombreuses réparations qu'il y eut lieu de faire on supprima le portique de la façade qui recula de trois mètres -vers 1822.

On y ajouta la maison Gassendi-Tartonne qui formait l'angle de la rue Mère de Dieu et de Pié-cocu : on l'engloba en démolissant la porte des Bains ou de Soleilboeuf. La tour octogonale de Tailhas qui faisait plus de trente mètres de haut et faisait partie du rempart, fut abaissée.

Le chanoine Taxil précise : « Les auvents de cette maison étaient supportés par des piliers et des colonnes de pierre de taille noire ou brun marbré paraissant être en vrai marbre noir, étant polies.

Ces avancements sur la rue, semblables aux galeries basses des anciens seigneurs, où l'on retire les vases et où on se promène pour être à l'abri du soleil en été et à l'abri du froid et des incommodités de l'hiver » .

D'après les archives, il y eut caves, cuisine, salles et autres appartements, ainsi qu'une chapelle donnant sur la rue de l' Oratoire. Le palais épiscopal retrouva son ancienne affectation le 1er octobre 1825.

Les évêques s'y succédèrent jusqu'au 13 décembre 1906 (application de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l' Etat). (4)

(4) Le bâtiment fut occupé par les bureaux de l'Inspection académique et diverses administrations mais en 1960, il fut démoli et remplacé par un immeuble HLM sans caractère.

Les Résidences épiscopales de Digne

A son arrivée à Digne, en 1906, Monseigneur de Castellan dut se réfugier dans une maison particulière, allée des Fontainiers. En juillet 1907, il fit l'acquisition d'une propriété au quartier des Epinettes, composée d'une ancienne usine, de bâtiments et de prairies. Il y installa ses appartements et les bureaux de l'évêché.

Monseigneur Léon -Adolphe Lenfant, son successeur, décéda en 1917, dans son « palais épiscopal », appelé aussi « villa du Rosaire », avenue Paul Martin à ce jour. Quant à Monseigneur Martel qui lui succéda en 1917, il acquit une maison 18 boulevard Soustre pour y héberger l'évêché. (5)

Mais pour la énième fois, l'évêché est transféré, dans un immeuble qui lui appartient toujours, sis 13 avenue Paul Martin, par Monseigneur François-Xavier Loizeau. Après de nombreuses transformations, cet ensemble abrite actuellement et l'évêché et la paroisse de Digne-les-Bains .

Il porte le nom d' Espace Saint Jacques Chastan, en l'honneur de ce saint homme. (6)

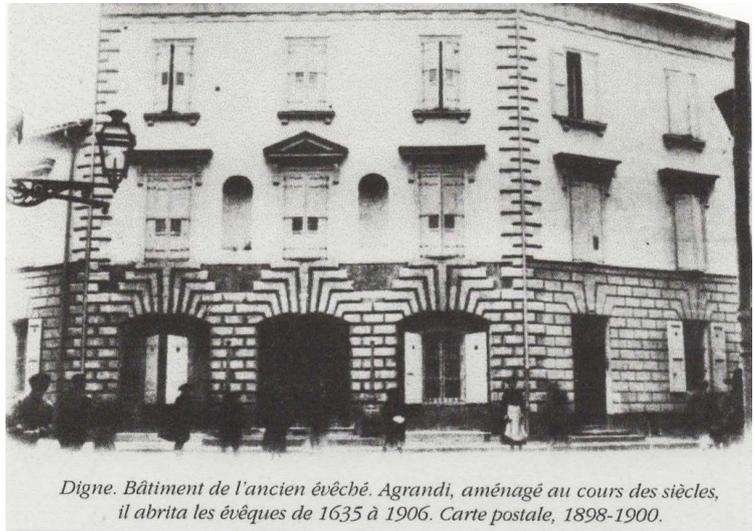
(5)Ce bâtiment sera agrandi et modernisé en 1958-1959.

(6) Ces immeubles, entre temps, avaient hébergé le grand Séminaire et des bureaux de l'administration. Une partie, qui a été démolie lors des derniers travaux, avait logé quelques années une école du Sacré-Coeur et des cours ménagers. Le foyer des Epinettes (CDAS) s'était installé en 1974 , dans l'autre partie.

Les Résidences épiscopales de Digne



Premier Palais Episcopal XI / XII^e, actuellement prison Saint-Charles



Digne. Bâtiment de l'ancien évêché. Agrandi, aménagé au cours des siècles, il abrita les évêques de 1635 à 1906. Carte postale, 1898-1900.



Espace Jacques Chastan, actuelle résidence épiscopale